PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAC-ÉDOUARD
COMTÉ DE LAVIOLETTE – SAINT-MAURICE

AVIS PUBLIC

À tous les contribuables de la Municipalité de Lac-Édouard

Avis public est par les présentes donné par le soussigné, Pierre Arseneault, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Lac-Édouard, que les séances ordinaires du Conseil municipal de Lac-Édouard, pour l'année 2027, auront lieu aux dates indiquées dans le tableau ci-dessous :

12 Janvier	13 Avril	13 Juillet	12 Octobre
9 Février	11 Mai	10 Août	9 Novembre
9 Mars	8 Juin	14 Septembre	14 Décembre

Toutes les séances débuteront à 18 h.

Donné à Lac-Édouard, ce 11e jour du mois de novembre 2026.

Pierre Arseneault,
directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Pierre Arseneault, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-haut en affichant copies aux endroits désignés par le règlement 176-2021, et ce, le 11 novembre 2026.

EN FOI DE QUOI, je signe ce certificat ce 11e jour de novembre 2026.

Pierre Arseneault, directeur général et greffier-trésorier